

Maitre de l'ouvrage

Groupe Jelmoli
Au Grand Passage Innovation SA
Rue du Rhône 50
1204 Genève

Délégué du Maitre de l'ouvrage

Philippe Weber
Avenue Jacques-Martin 5
1224 Chêne-Bougeries

Architectes

Association d'architectes
Mentha & Rosset Architectes SA
Avenue Ste-Clotilde 13
1211 Genève 8

Chef de projet:

François Mentha
Olivier Favre

Direction des travaux:

Eric De Meo

Galeras Architectes Associés SA

Chemin des Tulpières 19
1208 Genève

Ingénieurs civils

Structures maçonnerie,
béton armé, métal et bois
Fondations spéciales :
Jorand & Roget SA
Rue de la Faïencerie 2
1227 Carouge

Tremblat SA

Quai du Seujet
1201 Genève

Liaison bâtiments :

Bureau d'ingénieurs civils
Pierre Moser
Route de Chêne 29
1208 Genève

Bureaux techniques

Electricité :
Rhône-Electra Engineering SA
Avenue de Rosemont 12 bis
1208 Genève

Chauffage / Ventilation

Climatisation :
SB Technique SBT Sarl
Ingénieurs conseils cvcs
Rue du Môle 38bis
1201 Genève

Etudes sanitaires:

Pierre Bucin SA
Rue Boissonnas 9
1227 Les Acacias

Géotechnique :

Géotechnique Appliquée
Dériaz SA
Chemin des Vignes 9
1213 Petit-Lancy

Architectes paysagistes

Aménagements de cours
et patios :
Oxalis Architectes Paysagistes
Associés Sarl
Place de l'Eglise 6C
1255 Veyrier

Géomètres

Heimberg & Cie
Ingénieurs géomètres officiels
Rue de Saint-Léger 18
1204 Genève

Coordonnées

Place du Molard 2 - 6
Rue du Rhône 54 - 56

Conception 1994 - 1996

Réalisation 1998 - 2003



PROGRAMME

Mise à disposition du public d'un passage condamné.
Le Passage du Rhône comprend les immeubles 2, 4 et 6 de la Place du Molard, la Tour de l'Horloge, ainsi que les numéros 54 et 56 de la rue du Rhône.

Une galerie marchande de 3'500 m2 sur trois niveaux accueille huit commerces et un restaurant. Les étages 2 à 4, ainsi que les combles, sont dévolus à des surfaces administratives (5'500 m2) destinées à la location.

PROJET

Techniques développées pour des constructions historiques. Le projet finalement adopté permet l'aménagement des espaces modernes requis par les exigences commerciales, tout en redonnant libre accès au Passage du Rhône, jusque-la condamné.

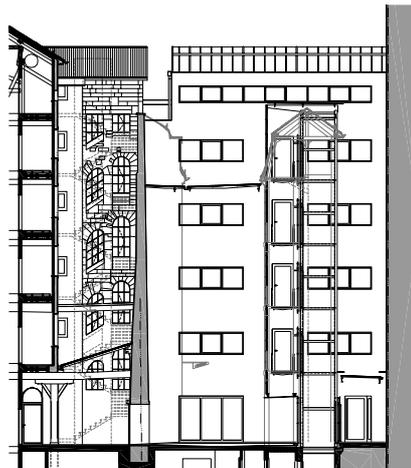
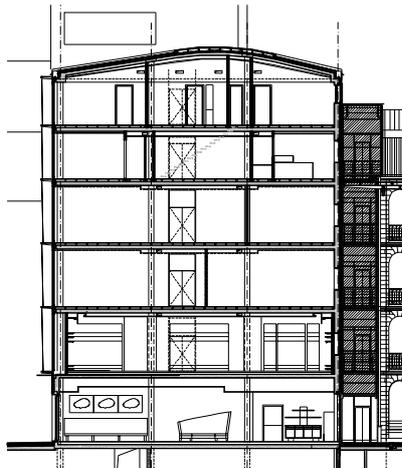
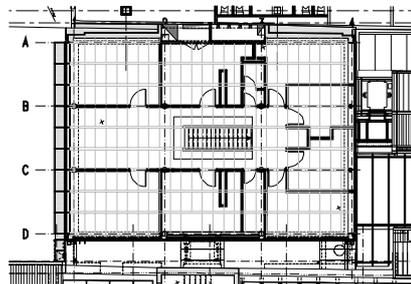
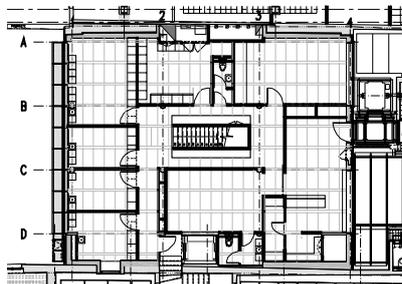
Cette mesure permet de mettre en valeur la splendeur cour du 18ème siècle, en rénovant les façades et les structures dans un esprit conservateur, puriste et scrupuleux.

L'ensemble des interventions a été entrepris en collaboration avec divers services spécialisés, services cantonaux, laboratoires et experts divers, en appuyant principalement les réflexions sur un rapport historique, dressé par Madame Christine Anslar.

La nécessité de procéder à l'assainissement des bâtiments et de conforter leur assise, a conduit à d'impressionnants travaux de reprise en sous-œuvre, pratiqués après mise en place d'une structure métallique provisoire, appuyée sur des micropieux et apte à reprendre toutes les charges du bâtiment.

D'importants travaux de restauration, voir de remplacement des parpaings de pierre naturelle constituant l'enveloppe extérieure des bâtiments, ont été conduits avant de procéder à leur garnissage par crépis exécuté à l'ancienne.

La couverture en tuiles a été déposée en conservant les pièces réutilisables pour la reconstitution de la toiture, après réfection complète des structures de la charpente.



CARACTÉRISTIQUES

Surfaces brutes de planchers :
12'500 m2

Volume SIA :
49'400 m3

Coût global (HT) :
CHF 57'000'000.-

Etude de projet : **1994 - 1996**

Réalisation : **1998 - 2003**